

# **NAO + APLD = MOINS ?**

## **Négocier en votre nom 2 baisses de salaire ?**

**Pourquoi moins ?** La direction Bambooh Service convoque les organisations syndicales de l'entreprise pour ce qu'elle appelle « négociation » sur ces 2 thèmes soumis à obligation légale.

**D'un côté** la direction espère une baisse des rémunérations par le biais de l'application de l'Activité Partielle de Longue Durée (APLD) jusqu'au 10 mai 2025.

Pour rappel, l'APLD est un dispositif gouvernemental de soutien à l'activité économique qui offre la possibilité à une direction d'entreprise — confrontée à une réduction durable de son activité — de diminuer l'horaire de travail de ses salariés, et de recevoir pour les heures non travaillées une allocation en contrepartie d'engagements, notamment en matière de maintien en emploi.

Mais son accès est conditionné à la signature d'un accord collectif.

**De l'autre**, elle compte sur son chantage à l'emploi pour soumettre les salaires à la hausse des prix pour l'année 2023.

Le 24 novembre se tenait pour la deuxième fois une réunion de Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) : la direction a présenté son intention de ne quasiment rien concéder en matière d'augmentation de salaire, égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et la qualité de vie au travail. Pour la direction c'est encore moins

0,6% = pour tous avec un minimum d'un an d'ancienneté  
Pour une inflation générale à 7% — plus de 10% pour l'alimentation !

0,6% = augmentation individuelle — une enveloppe de 0,6% (soit 35 000 €) de la masse salariale à répartir au bon vouloir du chef de service — avec un minimum d'un an d'ancienneté

0,30 € = augmentation du TR avec une indemnité forfaitaire de repas à 15 € pour tous.

L'ouverture d'une négociation concernant la mutuelle

**La CGT ne demande pas la charité et refuse le mépris de la direction ! Elle revendique :**

- Une augmentation générale de 6 % ;
- Une prime de fin d'année de 500 € ;
- Un chèque carburant de 200 € pour les salariés ne disposant pas de véhicule d'entreprise ;
- Une prime trimestrielle liée aux objectifs de 300 € pour les cadres ;
- Le passage systématique à l'échelon supérieur dans la catégorie pour les salariés ayant 3 ans d'ancienneté (un juste rééquilibrage lié à l'expérience au poste de travail en lien avec la convention collective).

**Chacun pourra le constater : la CGT modère ses revendications par rapport à la situation financière de l'entreprise.**

Conscients des incertitudes qui pèsent sur les emplois, du fait des nombreuses magouilles liées au rachat de DBG entre Exterion Média et Derichebourg, de façon responsable nous faisons le constat que notre entreprise clôture son exercice avec 2 millions € de pertes. Il est de notre responsabilité d'en prendre acte.

**Néanmoins nous n'oublions le cadeau de 900 000 € fait à Exterion**

Sur ces bases nous irons négocier aux prochaines réunions. Nous aurons besoin de votre soutien et votre détermination pour obtenir autre chose que ce que la direction ose nous proposer. **Ensemble on est plus fort**



**PLUS NOMBREUX  
PLUS FORTS**

[jemesyndique.org](https://jemesyndique.org)